



# Paroisse « La Sainte-Famille-sur-Oudon »

## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

Astillé - Beaulieu-sur-Oudon - Cosmes - Cossé-le-Vivien - Courbeville - Cuillé - Gastines - La Chapelle-Craonnaise - Laubrières - Méral - Montjean - Saint-Poix

## Le Carême, un chemin de liberté...

Chers amis,

Voilà déjà février qui s'installe, et avec lui l'approche d'un temps fort de notre vie chrétienne : le Carême, qui débutera le mercredi 18 février avec le mercredi des Cendres. Quarante jours nous séparent alors de la joie pascale, quarante jours pour nous préparer à célébrer le mystère central de notre foi.

Le Carême n'est pas d'abord un temps de privation ou d'austérité, mais un chemin de liberté. C'est une invitation à nous décentrer de nous-mêmes pour faire de la place à Dieu et aux autres. La tradition nous propose trois piliers pour vivre ce temps : la prière, le jeûne et le partage. Trois chemins complémentaires pour raviver notre relation au Christ et redécouvrir l'essentiel.

La **prière**, tout d'abord, nous relie à la source. En ce temps de Carême, nous vous proposons plusieurs

rendez-vous qui nourriront votre vie spirituelle : messes, chemins de croix, adoration, sacrement du pardon, « parrains de Carême » (cf. ci-dessous)...

Le **jeûne**, ensuite, nous libère de nos dépendances et nous rappelle que l'homme ne vit pas seulement de pain. Il peut prendre diverses formes : alimentaire bien sûr, mais aussi jeûne des écrans, des paroles inutiles, du jugement...

Le **partage**, enfin, traduit concrètement notre conversion. Le Carême est le moment privilégié pour soutenir les plus fragiles, et nous vous proposons ci-dessous une façon simple et concrète de le faire.

Marchons ensemble vers Pâques avec confiance et joie. Le Christ nous précède sur ce chemin et nous accompagne à chaque pas.

Belle entrée en Carême à tous.

*P. David JOURNAULT, curé* ■

### DÉMARCHE « PARRAINS DE CARÊME »

Comme les années passées :

1. Vous inscrivez **votre nom et votre prénom** sur un feuillet qui est distribué au cours de la messe du 22 février, 1<sup>er</sup> dimanche de Carême, et vous le déposez dans un panier.
2. Vous tirez ensuite du panier un autre feuillet portant le nom et le prénom d'une personne qui s'est inscrite, pour laquelle **vous vous engagez à prier chaque jour dans le secret de votre cœur** durant le temps du Carême. Votre propre feuillet sera lui aussi tiré par quelqu'un d'autre.
3. **Un dimanche après Pâques, un temps de convivialité donnera l'occasion à chaque participant de se révéler à la personne qu'il a porté dans la prière.**

### DES PROPOSITIONS DE PRIÈRE

**CHEMIN DE CROIX** : chaque vendredi de Carême à 14h30 à l'église de Cossé-le-Vivien et à l'église de Méral

**ADORATION** : le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 18h30 à l'église de Cossé (messe à 18h)

#### SACREMENT DE LA RÉCONCILIATION :

- Sur rendez-vous en contactant le P. David
- Célébration pénitentielle avec absolution individuelle : le 24/03/2026 à 10h à l'église de Quelaines
- Journée du Pardon le 28/03/2026 : de 10h à 12h à l'église St Rémi de Château-Gontier et de 14h30 à 16h30 à l'église St Nicolas de Craon

**CONCERT SPIRITUEL** : avec la chorale « Lumen Dei » le dimanche 8 mars à 15h en l'église de Cossé-le-Vivien

## CARNET PAROISSIAL - JANVIER 2025

**FUNÉRAILLES CHRÉTIENNES** : Ils sont entrés dans la Maison du Père. Portons-les dans notre prière.

- Thérèse DENIEUL (91 ans) : le 3/01 à Cossé-le-Vivien
- Marie-Josèphe PAILLARD (92 ans) : le 12/01 à Laubrières
- Michel BARON (57 ans) : le 8/01 à Cosmes
- Germaine FERRON (89 ans) : le 16/01 à Laubrières
- Mathilde BESNIER (97 ans) : le 8/01 à Montjean
- Odile MALET (64 ans) : le 22/01 à Cossé-le-Vivien
- Marie BRAULT (104 ans) : le 10/01 à Beaulieu-sur-Oudon
- Victor MARQUET (92 ans) : le 23/01 à Méral



Pour faire votre don au Denier de l'Église, et lui permettre ainsi d'avoir les moyens financiers nécessaires à sa mission d'évangélisation, merci de scanner ce QR code avec votre téléphone portable. Vous pouvez préciser que votre don est pour la « Paroisse La Sainte Famille sur Oudon ». Merci de votre générosité pour permettre à notre paroisse de poursuivre sa mission à votre service.

**Les horaires des messes dominicales et des fêtes :  
le samedi à 18h00 ; le dimanche à 10h30**

<b>Février 2026</b>	
<b>Dim 01</b>	<b>Méral (Prépa. 1<sup>re</sup> communion)</b>
Mar 03	<i>Messe à 18h à l'oratoire de Cossé</i>
Mer 04	<i>Messe à 14h45 à la Maison de retraite de Cossé</i>
Jeu 05	<i>Messe à 13h00 au Collège Saint Joseph de Cossé</i>
Ven 06	<i>Messe à 18h à l'oratoire de Cossé, suivie de l'Adoration du Saint-Sacrement jusqu'à 19h</i>
<b>Sam 07</b>	<b>La Chapelle-Craonnaise</b>
<b>Dim 08</b>	<b>Cossé-le-Vivien</b>
Mar 10	<i>Messe à 18h à l'oratoire de Cossé</i>
Jeudi 12	<i>Messe à 8h à l'oratoire de Cossé</i>
Ven 13	<i>Messe à 18h à l'oratoire de Cossé</i>
<b>Sam 14</b>	<b>Méral</b>
<b>Dim 15</b>	<b>Cossé-le-Vivien</b>
Mar 17	<i>Messe à 18h à l'oratoire de Cossé</i>
Mer 18	<i>Messe à 14h45 à la Maison de retraite de Méral</i>
<b>Cendres</b>	<b>Messe des Cendres à 19h à Cossé</b>
Jeu 19	<i>Messe à 8h à l'oratoire de Cossé</i>
Ven 20	<i>Messe à 18h à l'oratoire de Cossé</i>
<b>Sam 21</b>	<b>Montjean</b>
<b>Dim 22</b>	<b>Cossé-le-Vivien</b>
<b>Sam 28</b>	<b>Saint-Poix</b>

<b>Mars 2026</b>	
Dim 01	Cossé-le-Vivien
Sam 07	Astillé
Dim 08	Cossé-le-Vivien
Sam 14	Laubrières
Dim 15	Cossé-le-Vivien
Sam 21	Beaulieu-sur-Oudon
Dim 22	Cossé-le-Vivien
Sam 28	Pas de messe
<b>Dim 29</b>	<b>Rameaux : Cuillé à 9h et Cossé à 11h</b>

**Agenda - Février 2026**

**04/02 de 20h à 22h à la Maison paroissiale (Cossé) :**  
Préparation liturgique des Cendres et du Carême  
(tous sont invités)

**05/02 de 20h30 à 22h à la Maison paroissiale (Cossé) :**  
Réunion n°1 de préparation des baptêmes (pour les  
baptêmes célébrés entre du 7 mars au 18 avril)

**07/02 de 10h00 à 12h00 à la Maison paroissiale  
(Cossé) :** Réunion de l'équipe pastorale

**07/02 de 10h00 à 18h00 à la salle Louis-Marie Billé  
(Craon) :** 3<sup>e</sup> temps fort de préparation à la  
Profession de Foi

**12/02 de 20h30 à 22h à la Maison paroissiale (Cossé) :**  
Réunion n°2 de préparation des baptêmes (pour les  
baptêmes célébrés du 7 mars au 18 avril)

**14/02 de 10h à 11h30 à la Maison paroissiale (Cossé) :**  
Atelier Chants liturgique (ouvert à tous)

**14/02 de 10h00 à 12h00 au Collège St Joseph (Cossé) :**  
Rencontre de préparation à la Confirmation

**20/02 à 14h30 à l'église de Méral et à l'église de  
Cossé :** Chemin de croix médité

**27/02 à 14h30 à l'église de Méral et à l'église de  
Cossé :** Chemin de croix médité

**Le P. David sera absent de la paroisse du dimanche 22  
février après la messe jusqu'au vendredi 27 février  
inclus.**

**Intention de prière du Pape Léon XIV**

*Chaque mois le Pape nous demande de prier à une  
intention particulière. Désormais cette intention sera  
partagée dans la feuille mensuelle, et dans la prière  
universelle de la messe du 1<sup>er</sup> dimanche du mois. Ce  
mois-ci, voilà l'intention que le Pape nous confie :*

**Pour les enfants atteints de maladies incurables.**

Prions pour que les enfants atteints de maladies  
incurables ainsi que leurs familles reçoivent  
les soins médicaux et le soutien nécessaires, sans  
jamais perdre force et espérance.

**Quêtes diocésaines et paroissiales :**

08/02 : Pour les prêtres âgés et malades du diocèse

Vous pouvez trouver les informations diocésaines sur le site :  
**[www.diocesedelaval.fr](http://www.diocesedelaval.fr)**

Maison paroissiale : 7 rue de la Poste 53230 Cossé-le-Vivien (02 43 02 75 14)

**[paroisse.saintefamille@dioceselaval.fr](mailto:paroisse.saintefamille@dioceselaval.fr) - [www.saintefamille53.fr](http://www.saintefamille53.fr)**

Permanences : mercredi (10h-12h) - 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois (10h-12h)

Curé : Père David JOURNAULT / mail : [david.journault@dioceselaval.fr](mailto:david.journault@dioceselaval.fr)